
N° 95-0165 - Déplacements et voirie + finances et programmation - Mions - Acquisition d'une parcelle située 24, rue Pasteur et appartenant à M. Raphaël Saunier - Département de l'action foncière -

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 octobre 1995, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Dans le cadre de l'élargissement de la rue Pasteur à Mions, je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine, d'un tènement situé au numéro 24 de cette voie et appartenant à monsieur Raphaël Saunier.

Il s'agit d'une parcelle de terrain de 83 mètres carrés à détacher de la parcelle cadastrée section AZ 240 sur laquelle est édi fiée, en partie, une maison.

Aux termes du compromis qui vous est soumis, ledit bien serait acquis au prix de 200 000 F admis par les services fiscaux. Les travaux d'élargissement de la rue Pasteur sur cette propriété nécessitant la démolition d'une partie de la maison d'habitation de monsieur Saunier, la Communauté urbaine ferait exécuter, à ses frais, divers travaux rendus indispensables pour le rescindement de ce bâtiment et ferait procéder à la reconstruction d'une clôture au nouvel alignement ainsi qu'à la pose d'un portail et d'un portillon ;

B - Propose d'approuver ce document, de l'autoriser à signer l'acte authentique d'acquisition à intervenir et de fixer l'imputation de la dépense ;

Vu ledit document ;

Où il l'avis de ses commissions déplacements et voirie et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Approuve le document susvisé.

2° - Autorise monsieur le président à signer l'acte authentique d'acquisition à intervenir.

3° - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la Communauté urbaine - exercice 1995 - sous-chapitre 922-000 - article 210-9 - dossier n° 1 063-95.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,